



# AMASSA

Ensemble



## BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

1er Avril 2012

### Rappel élections

La carte d'électeur n'est pas obligatoire dans les petites communes comme la nôtre, à défaut vous pouvez présenter la carte d'identité. Toutefois, elle permet de vous retrouver plus facilement sur les listes. Les nouvelles cartes sont en cours d'acheminement par voie postale.

Pour rappel, le prochain scrutin est le 22 avril.

### Enquête loyers

Le Conseil Général lance une enquête concernant les loyers privés en 2012, le nombre de réponse renforcera la fiabilité de celle-ci. Vous pouvez la compléter sur [www.obs64.org](http://www.obs64.org).

### Piégeage des frelons

La première prise sur Rébenacq a eu lieu le premier jour du printemps, suivi d'une 2ème frelonne le 24 mars dans le même piège.

A des fins de recensement nous vous demandons de signaler vos captures au secrétariat de mairie : 05.59.05.54.63 ou [mairie@rebenacq.com](mailto:mairie@rebenacq.com), ceci nous permettra d'évaluer l'impact de nos actions sur l'évolution de cette invasion.

Des pièges sélectifs sont vendus par le Foyer rural et sont à votre disposition au secrétariat de mairie à 2 € pièce.

### Récupération de téléphones

La mairie envisage de passer une convention avec Orange pour la récupération des portables usagés. Seriez-vous susceptible d'utiliser ce service ? Nous vous remercions de contacter le secrétariat de Mairie si cela vous intéresse.

### Objet trouvé

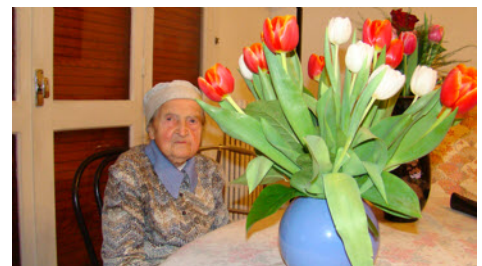
Un téléphone portable a été trouvé aux toilettes publiques et a été déposé à la Mairie. Se renseigner au Secrétariat.

**REBENACQ**  
**LE CHOEUR BASQUE**  
**LAGUNT ETA MAITA**  
**EN CONCERT**  
**Samedi 28 avril 2012 20 h 30**  
**Église St Jean-Baptiste**

Adultes 7 € - 12-18 ans : 3€  
Organisé par la Commission Culturelle Municipale

**Comité des fêtes :** Le Comité des fêtes vous informe que ses bénévoles passeront très prochainement dans vos maisons afin de vous présenter son programme des fêtes 2012 et d'effectuer les traditionnelles quêtes. Nous vous remercions d'avance de les recevoir avec sympathie.

Bon anniversaire à Valérie Arassus, qui a vécu une grande partie de sa vie place de la Bielle et vient de fêter chez ses enfants ses 104 ans. Félicitations !



## **AU CONSEIL DU 30 MARS**

### **Budget d'assainissement**

Pour l'année 2012, le budget est équilibré grâce aux nouvelles connections.

Le Conseil municipal a décidé à la majorité de **ne pas augmenter la redevance assainissement en 2012** (11 voix pour, 3 contre).

**Les tarifs restent donc inchangés. Terme fixe : 77€ - Terme variable : 1,07€.**

Dans ces conditions, le budget s'équilibre à:

- 65 058 € pour la section fonctionnement
- 39 816 € en section investissement.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2012 assainissement.

### **Budget de l'atelier-relais**

Le budget de la section fonctionnement s'équilibre à 7 277 €, celui de la section investissement 12 510 € .

Le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2012 Atelier-relais.

### **Budget de la commune**

Le budget de la commune (fonctionnement et investissement) a fait l'objet d'une discussion préliminaire lors de la séance du 30 mars. La suite de la discussion et le vote interviendront lors de la séance du Conseil municipal fixée le 13 avril 2012 à 20 h 30.

## Urbanisme

Un lotissement privé de 7 lots va voir le jour sur le terrain cadastré section B parcelle 1056 situé au nord du cimetière (entre le chemin Las Bignes et le cimetière).

Pour permettre cette réalisation et accueillir ainsi de nouvelles familles, le Conseil municipal a voté à l'unanimité lors de la séance du 16 septembre 2011 le renouvellement de la conduite d'eau potable située sur le CD 936 entre la place de la mairie et l'entrée de ce terrain située juste après le cimetière.

Le financement de cette opération sera supporté par la municipalité à hauteur de 18 320,13 € et pour la partie restante à hauteur de 12 398,10 € par le bénéficiaire de l'opération.

Les travaux seront exécutés courant avril et la circulation sera gérée sur le CD 936 (route de Nay) par un feu tricolore. Nous vous prions de nous excuser pour les dérangements occasionnés.

D'autre part, une acquisition de terrain représentant une superficie de 581 m<sup>2</sup> en bordure du chemin Las Bignes a également été votée à l'unanimité lors de la séance du 25 novembre 2011 pour un montant de 8 134 € qui sera réglé au propriétaire.

Cette acquisition pourra éventuellement permettre un élargissement du chemin Las Bignes dans la continuité de ce qui est en cours de réalisation côté sud et dans un futur plus lointain.

Cet élargissement respecte la décision du Conseil municipal de l'époque concernant le schéma d'aménagement du chemin Las Bignes et l'acceptation du plan d'alignement officiel par délibération du 28 mars 1997 selon les prescriptions établies par la DDE de Laruns.

## **Pyrenea-triathlon**

La course Pyrenea-triathlon s'est déroulée le 25 mars sous un franc soleil et un temps clément.

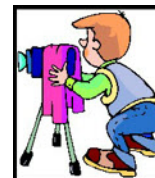
Ce furent de bons moments de partage. Le Foyer rural remercie toutes les personnes qui sont venues encourager les coureurs, et tout particulièrement bien sûr les bénévoles qui ont aidé à mettre en place le matériel et tenir les différents postes.



## Réunion photo le 5 avril

La réunion annoncée dans le dernier Amassa pour le 29 mars a été reportée au 5 avril (20 h 30 à la Mairie).

Nous invitons tous ceux qui sont intéressés par ce projet à se faire connaître à Jean-Paul Valois (valois.jp@orange.fr ou par téléphone au 05 59 05 51 50).



## Bibliothèque du Foyer Rural le 6 avril

La prochaine permanence aura lieu le **6 avril de 16 h à 18 h**. Vous serez reçu par Gérard et Christiane.

## Tournoi de Pala

Le tournoi de pala de Rébénacq approche à grands pas ; si vous souhaitez y participer, merci de bien vouloir **vous inscrire avant le 22 avril** à l'adresse mail suivante: caroledupre@orange.fr ou par téléphone au 06.33.38.11.58.

De plus, si vous souhaitez participer à l'organisation de ce tournoi, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, notamment pour l'arbitrage de certains matchs. Merci à tous de votre participation.

### Projets et activités annoncées

#### Stage de Danse Africaine

Il est envisagé d'organiser prochainement un stage de danse africaine à Rébénacq ; avant de lancer ce nouveau projet, il est souhaitable de connaître le nombre de personnes intéressées (durée du stage : 2 h, le coût sera d'une vingtaine d'euros/personne si le nombre de participants est suffisant).

Si cela vous intéresse, pré-inscriptions à l'adresse suivante: caroledupre@orange.fr ou par téléphone au 06.33.38.11.58.

#### Préparation du vide-jardin prévu à Rébénacq le 6 mai

La troisième édition du vide-jardin est programmée le dimanche 6 mai. Vous pouvez d'ores et déjà commencer à préparer les semis, boutures, etc... que vous souhaitez échanger ou troquer ce jour-là.

Sera également présent un horticulteur qui proposera à la vente plantes fleuries, vivaces, arbustes, plantes aromatiques, etc...

Nous vous informerons dans le prochain numéro d'Amassa du déroulement de cette manifestation. A vos plantations !

#### Opération « troc livres » le 8 mai

L'Association des Maires des Communes Rurales propose aux communes de s'associer à une animation nationale valorisant le livre et la lecture en mai prochain. La forme de participation est laissée à l'appréciation de chacun.

La commission culturelle propose d'ores et déjà une opération de « troc livres », chacun tenant une table avec ses livres, le **mardi 8 mai entre 9 h 30 et 11 h 30**. Les détails vous seront donnés dans le prochain Amassa, mais vous pouvez d'ores et déjà y réfléchir et préparer les livres que vous auriez envie d'échanger.

De son côté, l'école réfléchit à une éventuelle participation.

#### Dernière nouvelle

En raison des nombreuses augmentations du prix de l'électricité ces dernières années, la municipalité envisage de remettre en service les moulins du village et d'offrir l'électricité à 50 foyers Rébénacquois. Les personnes intéressées sont priées de venir retirer un dossier d'inscription à la mairie. Un tirage au sort aura lieu le 31 avril afin de définir les heureux élus.